

Économie verte et développement durable au Maroc: Bilan et perspectives

Green Economy and Sustainable Development in Morocco: Assessment and Prospects

BENMAHANE Mustapha

Faculté Polydisciplinaire, Université Chouaib Doukkali

El Jadida, Maroc

m_benmahane@yahoo.fr

ABSTRACT: The green economy is an economy that aims to improve human well-being and reduce long-term inequalities while saving future generations from environmental risks and major ecological shortages. It is a low-carbon, resource-efficient economy that facilitates social integration and protects biodiversity and ecosystem services. The Moroccan environmental context is experiencing several problems (progression of desertification, weakening of forest areas, reduction of water resources potential, increased degradation of ecosystems, loss of biodiversity, etc.). Indeed, the economic activities cause severe pollution. In social terms, Morocco has succeeded in reducing the levels of absolute poverty, but populations remain highly vulnerable, especially in rural areas. Strong in its political commitment to sustainable development, Morocco is firmly focused on promoting the green economy. A National Charter and a Framework Law on the Environment and Sustainable Development have been adopted to include all public policies as part of a national strategy for sustainable development. This study aims to show the precise measures and the challenges to be addressed by Morocco in a transition of its economy towards a green economy in a context of sustainable development, and to present the economic, social and environmental actions required to make this transition successfully.

KEYWORDS: environment; green economy; green growth; sustainable development.

RESUME : L'économie verte est une économie qui vise à améliorer le bien-être humain et à réduire les inégalités à long terme, tout en préservant les générations futures de risques environnementaux et de pénuries écologiques majeures. C'est une économie à faible émission de carbone, peu gourmande en ressources, qui facilite l'intégration sociale et protège la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes. Le contexte environnemental marocain connaît plusieurs problèmes (progression de la désertification, fragilisation des espaces forestiers, diminution du potentiel des ressources hydriques, dégradation accentuée des écosystèmes, perte de la biodiversité, etc.). En effet, les activités économiques sont à l'origine d'importantes pollutions. Sur le plan social, le Maroc est parvenu à abaisser les niveaux de pauvreté absolue, mais les populations restent très vulnérables, en particulier dans les zones rurales. Fort de son engagement politique en matière de développement durable, le Maroc s'oriente résolument vers la promotion de l'économie verte. Une Charte nationale et une Loi-cadre de l'environnement et du développement durable ont été adoptées afin d'inscrire toutes les politiques publiques dans le cadre d'une stratégie nationale de développement durable. Cette étude a pour objectif d'une part, de montrer les mesures précises et les défis à relever par le Maroc dans une transition de son économie vers une économie verte dans un contexte de développement durable, et d'autre part de présenter les actions à prendre sur le plan économique, social et environnemental afin de réussir cette transition.

MOTS-CLEFS: environnement; économie verte; croissance verte; développement durable.

Introduction

Le concept de l'économie verte recèle un potentiel de croissance durable et de création d'emplois beaucoup plus important que le modèle conventionnel. Les Etats engagés dans ce nouveau modèle ont mis en place une stratégie nationale cohérente et intégrée à tous les secteurs économiques et sociaux. Selon certaines études, les investissements en énergies propres sont estimés mondialement à 343 milliards en 2020 et 630 milliards en 2030, qui permettraient la création de 20 millions d'emplois dans ce secteur. En 2012, 2,3 millions de personnes ont déjà trouvé des emplois dans le seul secteur des énergies renouvelables. Le marché des marchandises liées à l'environnement devrait passer de 1370 milliards de dollars par an à 2740 milliards de dollars, en 2020, soit un taux de croissance annuel moyen de 7%.

Selon le rapport de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES, 2012) : "Le Maroc gagnerait à se positionner sur le marché des biens et services de l'environnement axé sur des activités de production de marchandises à haute valeur ajoutée."

C'est ainsi que, le Maroc a adopté dans sa stratégie de développement le concept de développement durable qui favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, économiques et sociales, avec pour objectifs l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et la promotion des activités économiques respectueuses de l'environnement. Des réformes institutionnelles, réglementaires et financières et des politiques incitatives sont déjà mises en œuvre par le Maroc pour améliorer l'intégration de la dimension environnementale et promouvoir le développement de filières stratégiques telles que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'économie de l'eau, la gestion durable des déchets solides et liquides, l'agriculture inclusive, l'aquaculture ou encore l'écotourisme. C'est ainsi que la préservation de la durabilité environnementale et le maintien d'un régime de croissance créateur de richesses et d'emplois passe inéluctablement par le recours à l'économie verte. Ce papier est une contribution qui essaie de montrer le processus de transition de l'économie marocaine vers une économie verte dans le contexte du développement durable. Il s'agit de répondre à deux questions :

- Quelles politiques et stratégie adoptées par le Maroc pour favoriser une transition vers une économie verte dans un contexte de développement durable?
- Quelles mesures et actions à mettre en évidence de plus en plus par le Maroc dans ce contexte?

Pour qualifier les relations entre économie et environnement et avant de répondre à ces questions, nous essayons de clarifier, délimiter et de définir les concepts de l'économie verte, de la croissance verte et du développement durable.

1. Economie verte : de quoi parle-t-on ?

L'économie verte correspond à un mode de développement économique orienté vers la viabilité écologique, la rentabilité économique et l'inclusion sociale. Elle promeut donc un développement qui soutient une amélioration du bien-être et une égalité sociale ; visant parallèlement la réduction significative des risques pour l'environnement et la prévention de l'appauvrissement écologique.

Le terme d'économie verte renvoie à la généralisation du concept de développement durable ou soutenable et conduit à ce que la majorité des agents économiques considèrent le respect de l'environnement comme incontournable. C'est une contrainte liée à la pérennité de l'économie à long terme, puisque les dégradations liées à l'activité économique d'aujourd'hui peuvent menacer le bien-être et l'activité de demain. Selon le PNUE (2011) : "une économie

verte entraîne une amélioration du bien-être et de l'équité sociale, tout en réduisant considérablement les risques de pénuries écologiques. Plus simplement, une économie verte peut être définie comme une économie possédant les caractéristiques suivantes: de faibles émissions de CO₂, une gestion durable des ressources, et qui est socialement inclusive."

Pratiquement, une économie verte doit entraîner une croissance du revenu et de l'emploi par des investissements qui protègent l'environnement, une amélioration de l'efficacité énergétique et de la gestion des ressources naturelles et une réduction de la perte de la biodiversité. Ces investissements doivent être soutenus par des dépenses publiques, des réformes politiques et des changements de réglementation.

Greffet P et al (2012), ont précisé dans une étude qu'il existe deux approches pour définir et quantifié une activité verte :

- **Une approche par les impacts** : une activité est considérée comme verte quand elle est moins polluante et moins consommatrice de ressources.
- **Une approche par la finalité économique** : une activité est dite verte si elle vise la protection de l'environnement.

Nombreux sont les termes qui sont utilisés pour qualifier les relations entre économie et environnement. Le tableau suivant montre certains termes :

Tableau n°1. Termes utilisés pour qualifier les relations entre économie et environnement

Croissance verte	- ne repose pas sur des concepts économiques clairement établis.
Développement durable	- notion plus ancrée sur un modèle économique, - intègre les dimensions économiques, environnementales et sociales en tenant compte des arbitrages entre générations.
Eco-activités ou économie verte	- sont utilisés pour définir un périmètre statistique qui permet de quantifier la part du « vert » dans l'économie.

D'un point de vue théorique, les études considèrent l'environnement comme un ensemble de ressources naturelles, un « capital environnemental » qui, comme d'autres formes de capital (humain, matériel, technologique), constitue un facteur contribuant à la production de richesses, à la croissance économique, et au bien-être des agents économiques. Il possède des caractéristiques économiques particulières. Certaines ressources naturelles sont disponibles en quantités finies et ne sont pas renouvelables (charbon ou pétrole); d'autres ressources sont des biens publics et peuvent être affectées par des « effets externes » : par exemple, la qualité de l'air et de l'eau dépend de l'activité économique, de la pollution engendrée par l'activité humaine et des modalités de stockage des déchets, sans que ces impacts soient parfaitement pris en compte par les acteurs économiques.

L'OCDE (2012) retient qu'une politique de croissance verte consiste à favoriser la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être. Pour ce faire, elle doit catalyser l'investissement et l'innovation qui étayeront une croissance durable et créeront de nouvelles opportunités économiques.

La « croissance verte » qui s'appuie sur l'environnement et l'économie est un volet d'une notion plus générale, le développement durable.

2. L'économie verte : nouvelle étape du développement durable ?

La conférence de Stockholm sur l'environnement (1972), organisée par les Nations Unis s'interroge sur les interactions entre écologie et économie et sur les conditions d'un modèle de développement compatible avec la protection de l'environnement et l'équité sociale. Il s'agit du premier Sommet de la Terre, où apparaît le terme d'éco-développement qui préfigure celui de développement durable. Ce dernier est apparu pour la première fois dans les années 1980, avant d'être popularisé par le rapport Brundtland et la conférence de Rio en 1992.

Dans le rapport Brundtland (1987), le développement durable est défini comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". La commission Brundtland postule que ainsi que le développement à long terme n'est viable qu'en conciliant le respect de l'environnement, l'équité sociale et la rentabilité économique. La conférence de Rio(1992) précise qu'il s'appuie sur la conciliation de trois piliers : économique, écologique et social.

Le concept de développement durable vise deux objectifs : la compatibilité entre la satisfaction des besoins actuels et celle des besoins des générations futures ; la conciliation entre le développement économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale.

C'est ainsi que pour Franck-Dominique Vivien (2012) :

- Rio+20 (2012) est un sommet qui a résolument mis l'accent sur le pilier économique.
- Il succède à la première conférence de Rio (1992) qui avait insisté sur les questions environnementales et au Sommet de Johannesburg qui (2002), qui avait mis la priorité sur les questions sociales.

La réalisation du développement durable "ne sera possible que si les piliers environnementaux et sociaux (...) sont traités sur un pied d'égalité avec le pilier économique."(Directeur du PNUE, 2011). L'urgence serait donc de mieux traiter les questions économiques liées au développement durable. Et donc tout l'enjeu de l'économie verte consisterait donc à "assurer la compatibilité entre durabilités économique et environnementale." (The World Bank, 2012). Pour signifier l'importance de cette thématique de l'économie, les institutions internationales décrivent les liens entre environnement et économie comme étant les plus difficiles à tisser : cette interface entre écologie et économie serait ainsi devenue le maillon faible du développement durable. Le Schéma suivant illustre cette difficulté :

Figure n°1. Le lien entre économie et environnement : maillon faible du développement durable ?



Source : The World Bank, 2012

3. Problèmes environnementaux : cas du Maroc

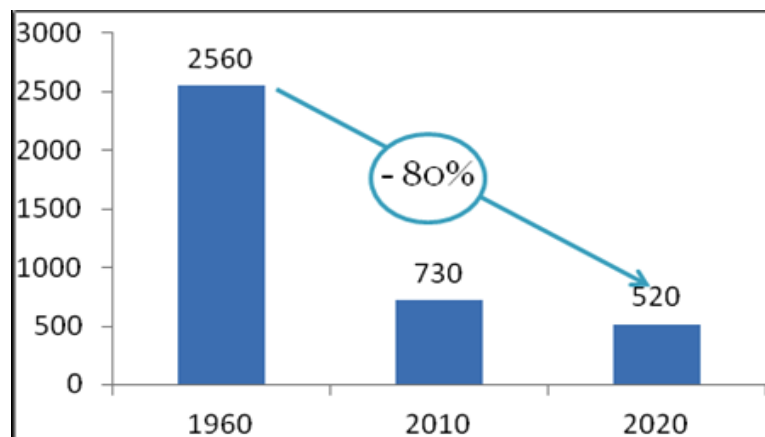
Le Maroc est confronté à plusieurs problèmes environnementaux. Outre la pression sur la biodiversité, due à des facteurs socioéconomiques (déforestation, urbanisation et la surexploitation des ressources biologiques, etc.), le Maroc se caractérise par une vulnérabilité environnementale due à plusieurs niveaux:

- la situation de stress hydrique et ses incidences sur des secteurs clés de l'économie marocaine dont l'agriculture et le tourisme.
- le retard accumulé en matière de gestion des déchets solides et liquides qui génère des problèmes de salubrité publique et entrave le développement des activités économiques.
- la forte dépendance énergétique et ses effets négatifs sur les équilibres extérieurs et sur les finances publiques,

La situation des ressources hydriques au Maroc, qui sont déjà dans un état critique, risquerait de devenir dans le futur un problème entravant le développement économique du pays et l'accès de sa population à une eau salubre de qualité.

A titre d'exemple, la figure suivante traduit une évolution en baisse des ressources en eau, ce qui constitue parmi les défis à relever:

Figure n°2. Evolution de la disponibilité en ressources en eau (m3/hab/ann)



Source : Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Département de l'Environnement, 2012.

L'agriculture, qui utilise plus de 80% des ressources en eau mobilisées du pays, serait le secteur de production le plus affecté du fait de son poids dans l'économie nationale et de son importance sociale, des retards qu'elle accuse dans l'adoption de technologies appropriées et du manque ou de la faible disponibilité d'instruments de gestion des risques inhérents au climat dont elle dispose.

Le tourisme est aussi un des secteurs moteurs du développement économique et social du pays. Il présente, cependant, des caractéristiques de fragilité et de grande sensibilité, aussi bien aux événements économiques, sociaux et politiques, qu'au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Par sa nature de consommation des espaces, des paysages et des ressources naturelles, le secteur touristique s'avère très fragile, au regard du changement climatique qui présage un avenir incertain.

Le retard accumulé par le Maroc en matière de gestion des déchets solides et liquides a généré des problèmes de salubrité publique, avec d'importants risques sanitaires. La présence de dépotoirs à l'intérieur des zones urbaines et périurbaines empêche le développement des activités économiques et touristiques, tandis que la multiplication des décharges sauvages autour des villes contribue à la pollution des nappes d'eau souterraine et les cours d'eau mitoyens. En raison du déficit de traitement des déchets, la mer reçoit actuellement près de 98% de rejets liquides industriels et 52% de rejets domestiques.

On se référant aux informations du Département de l'Environnement (2012), nous résumons dans le tableau les principaux problèmes environnementaux du Maroc :

Tableau n°2. Principaux Problèmes environnementaux

Littorales et Domaine maritime	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme : 60% de la population - Tourisme : 90% des infrastructures touristiques - Pollution industrielle : 80% des unités - Extraction illicite du sable - Erosion : 4000 t/Km²
Aire	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'air : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Source fixe : pollution industrielle (7900 unités) ✓ Pollution par les moyens (parc auto ; 2500 mille véhicules, 70% des véhicules > 10 ans avec 55% de la pollution)
Sol	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification : 92% - Glissement de terrain - Salinisation - Perte de soles arables - Sécheresse - Usage irrationnel des pesticides et engrais
Ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution des eaux et surface : 40% qualité mauvaise - Surexploitation des eaux souterraines : 2020 < 500 m³/hab./an (stress hydrique) - Dégradation de la qualité environnement des lacs naturels
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation des ressources halieutique : flotte = 2522 bateaux - Invasion d'espèces étrangères - Extinction des espèces de faunes et de flores : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Flore : 25000 espèces 11% endémiques ✓ Faune : 7000 espèces, 25% endémiques
Forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Surpâturage - Surexploitation - Incendies - Défrichement - Urbanisation - Sécheresse : 40 000 ha perdus par an

Patrimoine	<ul style="list-style-type: none">- Dégradation de l'état des monuments historiques- Dégradation des villes anciennes- Manque d'entretien des monuments historiques
Déchets	<ul style="list-style-type: none">- Déchets ménagers : 18 000 T/J- Déchets médicaux et pharmaceutiques : 6 000T/an- Sacs en plastics

4. L'économie verte, pour réduire les vulnérabilités environnementales et corriger les dysfonctionnements du modèle de développement au Maroc

Pour faire face à ces vulnérabilités, le Maroc a mis en place des stratégies sectorielles en l'occurrence la Stratégie Nationale de l'Eau, le Plan Maroc Vert et la Vision 2020 du tourisme.

En matière d'assainissement, le Programme National d'Assainissement Liquide, dont le coût global est estimé à 80 milliards de dirhams à l'horizon 2030 vise à atteindre un niveau de raccordement global au réseau de 90% et à traiter et réutiliser 100% des eaux usées collectées à l'horizon 2030. La concrétisation de ce programme ambitieux demeure, toutefois, tributaire du renforcement des capacités de gouvernance des collectivités locales et la mobilisation efficiente des ressources nécessaires pour la réhabilitation et l'extension des réseaux d'assainissement sur l'ensemble du territoire nationale.

La question énergétique figure au rang des défis majeurs à relever par le Maroc pour dégager une meilleure configuration du développement du pays au cours des années à venir. La situation actuelle est caractérisée principalement par :

- Des ressources énergétiques locales très limitées, se traduisant par une dépendance presque totale (95%) à l'égard de l'extérieur.
- Une demande énergétique en constante augmentation, en lien avec les besoins des différents secteurs de l'économie marocaine et la croissance démographique.
- Une facture énergétique en forte progression, dans un contexte de renchérissement durable des produits pétroliers sur le marché mondial, menaçant les équilibres externes du pays et affectant la soutenabilité de ses finances publiques.

Plusieurs initiatives ont été lancées par le Maroc pour assurer à terme sa sécurité énergétique, dont notamment :

- Le Plan solaire et programme éolien, assortis d'investissements conséquents, pour répondre aux besoins futurs du Maroc en termes d'énergie. Cela permettrait, aussi, de contribuer à l'effort de réduction du GES (éviter l'émission de 3,7 millions de tonnes de CO₂ par an), tout en favorisant la création d'emplois additionnels (23 000 emplois à l'horizon 2020),
- La Stratégie nationale de l'Efficacité Energétique, dotée d'un investissement de 21 milliards de dirhams, qui ambitionne de réduire la facture énergétique, en termes réels, de 15% à l'horizon 2030, avec un potentiel de création d'emplois estimé à 36 800 emplois à l'horizon 2020.

La réussite de la stratégie énergétique nécessite, toutefois, quelques prérequis de base, en particulier l'accélération de l'industrialisation du pays et la mise en œuvre de programmes de recherche-développement conséquent, étroitement corrélés aux priorités stratégiques du pays.

5. Les mesures prises par le Maroc pour assurer un développement durable et un ancrage de l'économie verte

La Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (2014), souligne dans son rapport que "la transition vers une économie verte respectueuse des équilibres écologiques et susceptible d'ouvrir de nouvelles opportunités de création de richesses et d'emplois durables, s'inscrit désormais comme un objectif majeur des nouvelles approches stratégiques du développement durable en cours d'adoption par certains pays de l'Afrique du Nord, et en particulier le Maroc".

C'est ainsi que, le Maroc a mis en place les fondements visant à instaurer le développement durable à travers plusieurs réformes politiques, institutionnels, juridiques et socio-économiques. Ce processus a été renforcé par l'adoption de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable. La concrétisation de ce processus s'est traduite par:

- l'intégration des principes de développement durable dans les stratégies sectorielles,
- la mise en œuvre de la Stratégie de Mise à Niveau de l'Environnement (MANE) et de Initiative Nationale pour le développement Humain (INDH).
- La Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable qui se décline en deux stratégies : la Stratégie Nationale de l'environnement et la Stratégie Nationale du Développement Durable.

Au niveau des ses engagements internationaux, le Maroc a ratifié plus de 80 accords multilatéraux de l'environnement, a participé activement aux différents forums internationaux pour la recherche de solutions aux problématiques environnementales et a créé un Comité National de Changement Climatique et un Conseil National pour le Mécanisme de Développement Propre.

En matière de protection de la biodiversité, un Comité National de la Biodiversité a été établi, et une Stratégie Nationale et un Plan d'Action ont été élaborés. En termes de conservation de la biodiversité, une loi sur les aires protégées a été promulguée et un Plan Directeur des Aires Protégées a été établi.

6. Pilier économique, social et environnemental

Le Maroc, conscient des enjeux planétaires d'une part et des ses contraintes géophysiques et financières d'autre part, a sécurisé les bases d'une économie performante moins exposée aux aléas climatiques dans un premier temps, avant d'entamer sa transition vers une économie verte.

Partant du constat que le développement durable passe nécessairement par une performance économique stable, nous estimons que les réformes menées dans le secteur économique et financier peuvent aboutir à une plus grande équité sociale et une meilleure gestion des ressources.

Au niveau de la systématisation des approches sectorielles, le Maroc a adoptée deux types de stratégies:

- Les stratégies de première génération : stratégie industrielle (Emergence de 2004 et Emergence II en 2009) ou encore la toute première stratégie touristique (plan Vision 2010 : 2001) qui développent une approche territorialisée mais essentiellement basée sur des critères socio-économiques.
- Les stratégies de 2^{ème} génération intègrent progressivement les composantes environnementales, comme la stratégie agricole, le contrat programme Logistique, la

dernière stratégie touristique, le plan Rawaj et Maroc Numeric ou encore la nouvelle stratégie énergétique (NSE : 2009).

La mise en œuvre des stratégies sectorielles et transversales depuis la décennie 2000 a concerné deux axes : la prévention des pollutions et le découplage des performances sectorielles avec la pression sur les ressources. Parmi ces stratégies transversales visant à améliorer les efficacités énergétiques et hydriques:

- Le Plan National d'Actions Prioritaires: programme de généralisation de l'utilisation des lampes à basse consommation.
- Le programme national d'efficacité énergétique: Vise une économie de 15% en énergie à l'horizon 2020 à travers l'amélioration des performances énergétiques dans différents secteurs.

Au niveau du pilier social le Maroc essaye d'assurer une transition progressive. C'est ainsi que, santé, éducation et lutte contre la pauvreté et l'exclusion ont été au cours des deux dernières décennies une priorité au niveau de l'action sociale (plus de 30% du budget de l'Etat). Toutefois, l'action seule de l'Etat n'est pas suffisante et un tournant est marqué en 2005 lors du lancement du programme INDH qui intègre fortement la société civile dans l'effort. Avec ce programme, au-delà du bilan chiffré, est né un dynamisme qui s'est renforcé professionnalisé et laisse présager des perspectives de développement intéressantes.

Au niveau du pilier environnemental et de son importance dans le développement durable, au lendemain du Sommet de Rio de 1992, le Maroc a procédé à la création d'un Département Ministériel chargé de l'environnement. La prise de conscience des enjeux environnementaux a entraîné progressivement une coordination de l'ensemble des parties prenantes: ONG, opérateurs économiques...

Cette action environnementale a été opérationnalisée et mise en marche grâce au renforcement du cadre institutionnel et juridique. En plus du renforcement des outils de suivi, d'évaluation et de prévention, des instruments économiques et financiers, de la coopération internationale et de l'action de sensibilisation.

Malgré ces renforcements, les problèmes de l'environnement ne cessent de prendre de l'ampleur:

- dégradation intense des ressources naturelles et du cadre de vie des populations due à la pollution de l'air, des eaux continentales et marines,
- désertification des sols,
- dégradation des forêts, de la biodiversité, du littoral,
- nuisances des décharges sauvages, etc.

Face à ce constat, l'action s'est articulée sur la mise à niveau environnementale composée de plusieurs programmes d'envergure comme le Programme National d'Assainissement liquide et le Programme National de Gestion des Déchets Ménagers.

7. Quelles mesures pour accompagner le Maroc dans sa transition vers une économie verte?

Le Maroc gagnerait à adapter l'ensemble de ses politiques publiques, en fonction des exigences de l'économie verte, tout en renforçant leur cohérence d'ensemble. L'instauration d'un cadre de coordination, bénéficiant d'une position hiérarchique privilégiée serait opportune pour s'assurer de l'intégration de l'option de l'économie verte dans l'ensemble des secteurs et de sa mise en œuvre appropriée par les différents acteurs.

Dans le domaine de l'eau et de l'agriculture, tout en révisant complètement sa stratégie de l'eau, le Maroc doit accélérer la reconversion écologique des modes de production de son

agriculture afin d'assurer non seulement la couverture de ses besoins alimentaires, mais aussi de se positionner en tant qu'acteur mondial de la sécurité alimentaire, à travers le développement de la production des fertilisants, en ciblant en particulier le continent Africain, qui représente le plus potentiel nourricier de la planète. Par le biais des technologies vertes et de renforcement des capacités des agriculteurs, le Maroc serait en mesure de mobiliser les marges importantes dont il dispose en termes d'amélioration de la productivité agricole.

Dans le domaine de l'énergie, l'articulation de la stratégie énergétique avec la stratégie industrielle s'avère primordiale pour favoriser le développement de plateformes industrielles et technologiques intégrées, répondant aux besoins d'équipement du pays et opérant sur la base des principes de l'efficacité énergétique, de l'usage efficient des matières premières et de la sauvegarde des milieux naturels. A ce titre, l'attraction des investissements étrangers doit cibler en priorité ceux qui favorisent le transfert du savoir et du savoir-faire dans le domaine des technologies propres et de la production d'équipements verts.

Le développement des nouvelles filières énergétiques suppose la formation de nouvelles compétences professionnelles. Outre la mobilisation des compétences locales, le Maroc devrait, aussi, mettre à contribution les compétences des Marocains du Monde.

Pour son déploiement, la stratégie nationale de l'économie verte nécessite des moyens financiers conséquents. De ce fait, les sources de financements endogènes et exogènes devraient être envisagées et intégrées. Dans ce cadre, une réforme fiscale et budgétaire s'avérerait nécessaire pour harmoniser les impératifs de durabilité environnementale, d'inclusion sociale et de croissance économique.

Des politiques incitatives devraient être mises en œuvre, à travers un partenariat entre l'Etat, d'une part, le secteur privé, les collectivités locales et les ONG, d'autre part. Etant donné que certains secteurs pourraient connaître une forte contraction, l'Etat devrait prévoir des mesures compensatoires en faveur du secteur privé pour favoriser la transformation de l'économie et promouvoir des investissements à faible consommation de ressources naturelles et d'énergie.

La mobilisation des fonds disponibles de la coopération internationale est incontournable. Cela requiert, à l'évidence, un renforcement des capacités nationales en matière de négociations sur les questions de financement des projets environnementaux et une dynamisation de la présence du pays au sein des instances internationales du domaine environnemental.

Parallèlement aux mesures de politiques publiques destinées à favoriser le développement d'une économie verte, quelques actions d'accompagnement seraient nécessaires. Il s'agit, en particulier :

- Améliorer l'efficacité du cadre réglementaire et institutionnel. C'est ainsi que l'application effective des lois en matière de respect de l'environnement est essentielle pour accélérer la transition du Maroc vers l'économie verte rapidement. Ce cadre juridique devrait être revu dans son intégralité et simplifié en vue de faciliter son application.
- Développer l'appropriation collective des enjeux liés à l'économie verte en sensibilisant les populations aux opportunités de l'économie verte afin de se comporter comme étant des citoyens responsables. L'adoption d'une approche participative et partenariale est incontournable pour favoriser l'adhésion des populations aux projets de développement économique et social à impact positif sur l'environnement, tout en contribuant au renforcement de la bonne gouvernance à l'échelle des territoires.
- Exploiter les opportunités liées aux accords de libre échange conclus par le Maroc. Le Royaume devrait mettre à contribution son réseau de partenariats économiques pour se

positionner dès maintenant sur des marchés importants de l'économie verte à l'échelle internationale. Il s'agit, notamment, des Etats-Unis, de l'Europe, de la Turquie et de certains pays arabes. L'objectif escompté est de faire du Maroc un hub régional et international, en matière de production et d'exportation de technologies vertes.

Conclusion

Le Maroc considère l'économie verte comme un enjeu prioritaire, clairement énoncé dans la stratégie nationale de développement durable, qui contribue à la préservation de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, la valorisation des ressources, la création d'emplois, l'amélioration de la performance industrielle, et qui participe à l'équilibre des territoires.

Les limites des modèles de croissance et de développement, suivis jusqu'à présent par le Maroc, pour réduire les vulnérabilités sociale, économique et environnementale ainsi que pour fournir d'autres voies d'accès au développement durable, montrent que l'adoption de l'option de l'économie verte est primordiale. Sur la base des expériences internationales, il est évident que la question n'est plus de savoir si une transition vers une économie verte est nécessaire, mais plutôt de déterminer comment va-t-elle être exécutée.

Les enseignements tirés de la mise en œuvre des initiatives et des programmes sectoriels en cours devraient alimenter la réflexion et le choix des options dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie globale structurante de l'économie verte.

Des efforts complémentaires sont attendus dans les domaines suivants : adaptation et application de la réglementation, fiscalité environnementale, tarification des biens et services environnementaux, mécanismes de financement durables et adaptés, mobilisation des connaissances et de l'innovation et enfin le suivi-évaluation.

Bibliographie

- Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, "L'économie verte au Maroc" Nations Unis, 2014.
- Conseil Economique et Social, "Economie verte, opportunités de création de richesses et d'emplois", mai 2012.
- Conseil Economique et Social, Résumé exécutif du projet de rapport sur l'économie verte, février 2012.
- Crifo P et al. " L'économie verte et le rôle de l'industrie dans la croissance verte", Rapport pour le Cercle de l'Industrie, Juin 2010.
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, "Économie verte et inclusive", www.giz.de.
- Féron G et al. "Ce que développement durable veut dire", Editions d'Organisation, 2004.
- GrandLyon, Communauté Urbaine, "Développement durable, économie verte, résilience : Quelles continuités, quelles ruptures, quelles conséquences pour les villes ?", Direction de la Prospective et du Dialogue Public, Septembre 2013.
- Greffet P et al, "Définir et quantifier l'économie verte", Dossier : L'économie française, édition 2012
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA12e_D3_eco_ver.pdf.
- Institut Royal des Etudes Stratégiques, "La durabilité du modèle de développement marocain l'option de l'économie verte", Rapport : Programme d'études "Compétitivité globale et positionnement du Maroc dans le système mondialisé", Juillet, 2012.

- Kaiser J et al. "L'économie verte, pour concilier croissance et ressources épuisables", La Vie économique Revue de politique économique 5-2012.
- Mouline MT, " Economie verte et compétitivité globale du Maroc", Communication au séminaire de l'Académie Hassan II des Sciences et Technique : " Quelle économie verte pour le Maroc?", 2013.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), "Vers une croissance verte », mai 2011.,<http://www.oecd.org/fr/croissanceverte/48537006.pdf>
- Royaume du Maroc, Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement "Développement Durable au Maroc : Bilan et perspectives, de Rio à Rio +20", Département de l'Environnement, Juin 2012.
- Secrétariat d'Etat Chargé de l'Eau et de l'Environnement, "Problématiques environnementales et développement durable au Maroc, Opérationnalisation de la CNEDD", http://www.fig.net/pub/fig2011/ppt/ps03/ps03_nbou_5440_ppt.pdf.
- The World Bank, 2012. Inclusive Green Growth: The Pathway to Sustainable Development. The World Bank, Washington D.C.
- Vivien F.-D, "20-22 juin 2012: Rio plus vain? ", Développement durable et territoires, Vol. 4, n°3, Octobre 2013.